Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 92 (1965)

Heft: 3-4

Artikel: Fête cantonale des patoisants

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-233863

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La voix valaisanne

Fête cantonale des patoisants

Dimanche, 13 septembre dernier, s'est déroulé à Saxon, en présence d'un public sympathique et enthousiaste, le II^e Congrès cantonal des Amis du patois.

Cette rencontre a obtenu un plein succès grâce au beau temps, à la parfaite organisation et aux belles productions présentées par les différentes amicales.

Le matin, à 9 heures, les congressistes étaient rassemblés sur la place de la Gare, pour ouïr le discours de réception prononcé par M. Etienne Perrier, président de la commune. Le vin d'honneur fut aimablement offert par la municipalité.

La messe, qu'officiait M. l'abbé André Clerc, curé de Saxon, eut lieu sur la place de réception. Ensuite, un concert fort apprécié fut donné par le Chœur mixte de Vissoie, sous la direction de M. Denis Savioz.

Puis le cortège, haut en couleurs, conduit par deux fanfares de Saxon, salué au passage par la foule des grands jours, gagna la place de fête pour le banquet fort bien servi. A l'issue de celui-ci, prirent la parole, M. Pierre Veuthey, préfet de Martigny, M. Pierre Vyer, député, et M. Jean Duey, qui parla au nom des patoisants.

L'après-midi fut consacré au concours. Le jury était composé de M. Ernest Schulé, directeur du *Glossaire des patois* romands et M. Jean Quinodoz, professeur de musique, à Sion. Les productions étaient enregistrées par MM. André Rougemont et Edouard Mérinat, de Radio-Lausanne.

Merci à nos amis de Saxon pour cette fête si bien réussie.

RESULTATS DU CONCOURS

Catégorie théâtre: 1. Vissoie.

Catégorie chœur: 1. Randogne; 2. Vissoie et Hérémence (ex aequo); 3. Chalais (jeunes filles).

Chant seul: 1. Isérables; 2. Leytron et Vissoie (ex aequo).

Monologue: 1. Lausanne; 2. Hérémence; 3. Genève; 4. Leytron et Saxon (ex aequo).

Noces d'argent sacerdotales

Il y a vingt-cinq ans que M. l'abbé Hermann Salamin a été ordonné prêtre par Mgr Bieler, évêque de Sion.

Les autorités paroissiales et communales, ainsi que le clergé du décanat de Sierre ont voulu marquer cette date par une fête intime qui a eu lieu le dimanche 27 septembre en l'église de Sainte-Croix et dans la salle de la nouvelle paroisse catholique de Sierre.

Dès son ordination, M. l'abbé Salamin s'est signalé par son zèle dans plusieurs paroisses: à Ayer de 1939 à 1952, à Isérables de 1952 à 1960, à Salins pendant une année et demie. Puis, en 1961, il a pris la direction de la nouvelle paroisse sierroise de Sainte-Croix.